



Licenciement inapte

Par Min

Bonjour suite à un licenciement pour inaptitude comme aide soignante pourriez-vous me dire si je pourrais exercer ma profession ailleurs dans une autre entreprise.merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faudra que le médecin du travail vous déclare apte dans votre nouvelle entreprise.

[url=https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/prevention-maintien-emploi/salarie-travailleur-independant-ou-agent-public/etre-a-l-ecoute-de-sa-sante/article/visites-et-examens-medicaux-dans-le-cadre-du-travail]https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/prevention-maintien-emploi/salarie-travailleur-independant-ou-agent-public/etre-a-l-ecoute-de-sa-sante/article/visites-et-examens-medicaux-dans-le-cadre-du-travail[/url]